

Description du produit

EH Fraud Cover est une solution d'assurance qui couvre les entreprises, dans les conditions du contrat, contre les pertes consécutives à une :

- Fraude commise par un employé
- Fraude commise par un tiers
- Cyberfraude

Ainsi que certains frais induits :

- Frais de restauration d'image
- Frais de communication
- Frais de reconstitution de données
- Frais de procédures judiciaires

Principaux bénéfices du produit

- Limiter les conséquences de la fraude :
 les pertes financières directes, l'impact sur la réputation et le temps de gestion de la crise.
- > Eviter des tensions de trésorerie et protéger ainsi sa rentabilité.
- Maîtriser ses coûts avec une prime adaptée et fixée à la souscription.
- > Se consacrer au développement de son entreprise en toute sérénité.



CONSEIL DE **CIBLAGE**

> Entreprises à partir de 5 M€ de chiffre d'affaires



LES -

- Une expertise fraude depuis plus de 30 ans au sein du groupe Euler Hermes
- > Un produit adapté aux besoins des PME
- Une solution globale couvrant la fraude interne, externe et la cyberfraude (ex.: virements bancaires électroniques frauduleux, piratage des systèmes de téléphonie, destruction de données électroniques,...)
- > Un accompagnement personnalisé dès la découverte d'un sinistre



Principales caractéristiques du produit

| ELIGIBILITÉ | > Toute entreprise située au sein de l'Espace Economique Européen Secteur éligible (voir fiche de souscription) |
|-------------------------|---|
| LIMITE DE GARANTIE | De 2 à 5 % du CA global, à définir avec l'assuré Dans la limite maximale de 10 M€ |
| QUOTITÉ D'INDEMNISATION | > 80 % de la perte |
| RISQUES COUVERTS | > Fraude commise par un employé> Fraude commise par un tiers> Cyberfraude |
| PERTES COUVERTES | > Pertes pécuniaires directes > Certains frais consécutifs à une fraude ou malveillance informatique |
| SEUIL D'INTERVENTION | >7500€ |
| EN CAS DE SINISTRES | > Au-delà du seuil d'intervention, l'assuré devra nous déclarer le sinistre dans les 30 jours après sa découverte |
| DURÉE DU CONTRAT | > 12 mois avec tacite reconduction |
| DURÉE DE COUVERTURE | > 60 jours (en standard) avant et après la durée du contrat |



Processus de souscription

- > 1. L'outil en ligne permet de vérifier l'éligibilité du secteur et de donner une tarification à titre indicatif au prospect (pour une limite de garantie jusqu'à 2 millions d'euros)
- **2.** Le prospect remplit le questionnaire de souscription qui sera adressé au département Souscription EH Fraud Cover: SouscriptionEHFraudCover@eulerhermes.com
- **3.** Le département Souscription EH Fraud Cover établit la tarification définitive et émet les conditions particulières

Plus d'informations?

Contactez votre interlocuteur habituel au sein d'Euler Hermes France

notre département Accueil & Services 01 84 11 50 54

Lundi - vendredi / 8h15 - 18h00

ou consultez www.eulerhermes.fr